

Communiqué de presse de Jean-Pierre BLAZY
Député-Maire de Gonesse

Mory Ducros

**Jean-Pierre BLAZY a reçu ce soir la CGT et la CFDT de Mory Ducros.
« L'offre d'Arcole Industries n'est ni recevable ni acceptable »**

Jean-Pierre BLAZY a reçu ce soir les représentants CGT et CFDT de Mory Ducros à l'issue d'une journée marquée par la tenue du Comité d'entreprise et l'organisation d'une réunion entre l'administrateur judiciaire et les organisations syndicales.

Pour Jean-Pierre BLAZY, « l'offre d'Arcole Industries, la seule offre de reprise globale, n'est ni recevable, ni acceptable. »

Elle n'est pas légalement recevable par le Tribunal de commerce car cette offre est incomplète et soumise à des conditions (participation financière de l'Etat, absence de mouvement social, date butoir fixée par l'entreprise au 31 janvier...).

« Elle n'est pas non plus acceptable d'un point de vue économique et social car il est impossible qu'un réseau de messagerie soit économiquement viable avec seulement 1754 salariés repris et 40 agences seulement conservées. De plus, une offre qui conduirait au licenciement des deux tiers des salariés n'est pas acceptable » déclare Jean-Pierre BLAZY.

« L'offre de Mory Ducros doit donc entièrement être revue et améliorée d'ici le 31 janvier. Le Gouvernement ne pourra mobiliser le Fonds de résistance économique comme je le souhaite que si le repreneur présente une offre véritablement capable de rétablir durablement l'entreprise et de traverser la crise. Une solution doit être recherchée pour utiliser le Fonds de résistance économique malgré les règles européennes. Une mobilisation maximale de la part de l'actionnaire principal et de l'Etat est impérative. »

« Il est également indispensable de préparer le Plan de Sauvegarde de l'Emploi en relation avec les organisations syndicales car quel que soit le périmètre de la reprise, un plan social important est inévitable. Arcole Industries doit financer des mesures d'accompagnement financier à la hauteur. »

« A l'heure de négocier la reprise de l'entreprise et le plan de sauvegarde de l'emploi, il serait totalement inacceptable et irresponsable vis-à-vis des salariés qu'Arcole Industries continue de se comporter avec une pure logique financière et sans réelle vision industrielle ni respect de ses salariés. »

Enfin, Jean-Pierre BLAZY soutient « l'engagement du Gouvernement à négocier avec les partenaires sociaux un dispositif spécifique exceptionnel pour permettre à chacun des salariés dont l'emploi serait supprimé au terme de cette procédure de retrouver un emploi au plus vite ».

Contact presse : Nicolas MORERE / 06 32 79 64 21